



Pour dialoguer, il faut être deux : le DG boycotté encore

Convocation des organisations syndicales ce 11 avril 2018 pour un comité technique de réseau, dont l'objet est de traiter des questions essentielles de l'organisation de la DGDDI. Alors que le contexte social, de la Fonction publique et de la Douane en particulier devient particulièrement agité, plein d'incertitudes et de flou pour les agents, le directeur général avait élaboré un ordre du jour complètement en décalage au regard des enjeux du moment :

- point sur l'avancement de *réforme de la DG* et de *l'aéromaritime*, sans qu'il n'y ait des éléments supplémentaires par rapport à ce que les OS ont pu découvrir dans des groupes de travail précédents. L'information essentielle relative au siège du futur SCN aéromaritime n'est toujours pas communiquée !
- à part ça, il n'était question que de *bilans* sur la « *formation* », le « *télétravail* » et un point sur « *l'observatoire interne* » (?)

Des sujets que l'on peut qualifier de bien secondaires, lorsque :

- La déclinaison de CAP 2022 pour la Douane ne nous est toujours pas communiquée ! Pourtant, on sait que le ministre Darmanin y travaille, et que certaines hypothèses s'avèrent dangereuses pour le devenir même de la DGDDI ;
- Que la presse elle-même se fait le relais de projets de disparition de tout ou partie du réseau comptable douanier pour transfert à la DGFIP. Alors même que le processus d'interrégionalisation n'est toujours pas terminé ! Et que celui-ci avait été enclenché sous prétexte justement de conserver le réseau comptable en Douane !
- Que les cadres sup' de la DGFIP n'hésitent pas à se faire le relais dans leurs instances d'absorption de missions douanières (comptabilité ? Fiscalité indirecte ? En tout ou partie?)
- Que le processus de concentration douanière interne se poursuit inexorablement (suppression des DR franciliennes, demain ? Lesquelles?)

C'est toutes ces questions que les représentants du personnel auraient souhaité aborder avec le chef de l'administration, le directeur général. Mais comme à son habitude, celui-ci se dérobe, élude et préfère les occuper avec des sujets d'ordre secondaire. Il faut croire que la communication est réservée aux abonnés de son compte Twitter.

Collectivement, les cinq organisations syndicales représentatives ont donc décidé de ne pas siéger au comité technique prévu ce jour. Comme l'administration sûrement, nous avons mieux à faire que de perdre une journée pour échanger des propos plus polis que constructifs.

M Gintz, pour dialoguer, il faut être deux. Nous ne reviendrons dans ce Comité Technique que si l'actualité et les réelles préoccupations des douaniers y sont abordées.

Intersyndicale des douanes CFDT-CGT-SOLIDAIRES-UNSA-USD FO

Montreuil, le 21/04/18

L'intersyndicale des douanes

à

Monsieur le Directeur général,

Objet : Seconde convocation du CTR le 26/04/18

Monsieur le Directeur général,

Nous avons été invités en seconde convocation au comité technique de réseau de la DGDDI à la date du 26 avril 2018. Si nous sommes conscients que les délais puissent être contraints, nous tenons à vous affirmer notre refus de siéger à une date où les représentants de l'USD-FO vous avaient signalé leur indisponibilité pour cause de congrès confédéral. En effet, le respect que nous portons respectivement au bon fonctionnement démocratique de nos organisations n'est pas un sujet mineur et la solidarité en la matière ne doit pas être un vain mot. Nous prenons soin, eu égard au respect des personnels de la sous-direction A, de communiquer nos dates d'indisponibilité le plus en amont possible. Force est de constater qu'en qualité de Président du CTR, vous n'apportez pas la même attention au respect de ce calendrier.

Par ailleurs, vous indiquez dans votre message du 19 avril 2018 que vous n'étiez pas opposé à une discussion sur CAP22, ce sujet étant la principale source de préoccupation des personnels de la DGDDI dans la période. Nous vous en remercions, mais vous avez refusé par anticipation notre demande de modification de l'ordre du jour telle qu'inscrite dans notre communiqué du 11 avril dernier à savoir le réseau comptable, l'avenir des instances représentatives, le transfert de missions fiscales vers la DGFIP ou l'organisation territoriale de la DGDDI.

De même, c'est avec stupeur que les représentants du personnel au CTR ont accueilli l'annonce de la localisation du SCN par Monsieur Darmanin, à l'occasion de son déplacement au Havre. En effet, nous avons collectivement et officiellement posé cette question lors des deux derniers CTR sans obtenir de réponse de votre part.

Dans la mesure où les syndicats rencontrent officiellement le Ministre de l'Action et des Comptes Publics au début du mois de mai, nous sollicitons d'ores et déjà votre bienveillance pour la convocation d'un CTR en aval de cette rencontre ministérielle. La discussion sur les points que nous souhaitions aborder avec vous pourrait alors avoir lieu sans contrainte externe.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de bien vouloir croire, Monsieur le Directeur général, en l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

L'intersyndicale